

CE QU'EST LA BIÈRE

Elle s'y est glissée sous le couvert de bière de tempérance, que plusieurs ont acceptée de bonne foi, mais que la plupart connaissent parfaitement pour ce qu'elle est, c'est-à-dire une bière ordinaire, capiteuse et fort propre à produire l'ivresse et l'alcoolisme. Des nombreuses analyses faites à la demande de la Ligue Antialcoolique de Québec, il résulte que loin de ne renfermer que deux pour cent d'alcool de preuve, comme le veut la loi, elle en contient quatre, six, huit et même dix pour cent.

Et les fabricants le savent si bien que pour mieux se mettre à l'abri, ils délivrent cette bière à leur clientèle sans aucune indication de provenance. La plupart des bouteilles saisies par les détectives de la Ligue ne portent aucune étiquette.

Voilà qui illustre une fois de plus la bonne foi de ces gens-là, de ces mêmes gens qui, jadis, témoignaient d'une si tendre sollicitude pour la société, dans une brochure luxueuse où ils présentaient la bière comme devant faire disparaître l'alcoolisme.

LA PREUVE EST FAITE

La Providence a voulu que la preuve soit faite, et une preuve concluante, durant ces six mois où les autorités ont, de parti pris, fermé les yeux. La bière a coulé à flots ; c'a été l'âge d'or des brasseurs, ... et elle a été l'auteur de presque tous les désordres dont on se plaint encore.

C'est un nouveau point de gagné, et par la faute des coupables eux-mêmes. Que les lutteurs de la Tempérance s'en autorisent pour continuer avec plus de courage que jamais leur campagne.

HORS DE LA TRANCHÉE

On sait par la guerre qui vient de se terminer combien devient précaire le sort d'un combattant obligé de quitter son abri. Les analyses du distingué professeur de chimie qu'est M. l'abbé Fillion ont poussé la bière hors de la tranchée où elle se croyait en sûreté.

Le sort du liquide sournoisement alcoolique sera bientôt fixé, si les apôtres de la Tempérance continuent de combattre.

Et ils continueront, nous en avons la certitude, encouragés par les immenses résultats déjà acquis, soutenus par le sentiment du devoir qui leur incombe de ne jamais laisser de repos à l'ennemi, qu'ils ne l'aient acculé à l'obligation de rentrer dans les frontières dont il n'aurait jamais dû sortir.

Dr JULES DORION